

Coordination en matière de SST la protection du travail

Conseil / Services SST :

L'évaluation des risques est l'un des éléments essentiels pour la construction d'une culture durable de la prévention.



- Le Contrôle de la Sécurité et de la Santé au Travail au sein de votre entreprise, l'évaluation des risques d'accidents et de maladies professionnelles au travail - Prévention.
- Constituer un dossier spécifique sur la Sécurité et la Santé au Travail conformément à la loi;
- Implémenter les procédures de la Sécurité et la Santé au Travail; des directives spécifiques de la Sécurité et la Santé au Travail, des démonstrations pratiques;
- Développer Signalisation spécifique à la Sécurité et la Santé au travail;
- Préparation de la documentation spécifique aux Accidents du travail / Conseil pour l'achèvement de la Recherche des accidents du travail;
- Conseils et représentation des bénéficiaires en cas de contrôle des autorités en domaine, pour réaliser les mesures adoptées par les autorités en cas d'accident du travail, etc;
- Coordinateur en matière de sécurité et santé durant l'élaboration des projets de constructions et durant l'exécution des travaux, pour les chantiers temporaires ou mobiles;
- Les Services de Santé au Travail (examen médical d'emploi/périodique).

Pour une offre personnalisée, s'il vous plait contactez-nous.

[web design](#)